Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213503055-20260427-20260422_17-DE

Mairie
6 rue de la mairie
35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Extrait du registre des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2026

Nb conseillers **En exercice :** **Présents :** **Distanciel :** **Votants :**	 **11** **8** **1** **11**	L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Péran s'est réuni sous la présidence de Ronan RIOU, Maire.

Présents	Ronan RIOU, Maire Jean-Yves GOVEN 1er adjoint, Laure GUDÉA-BOSMAN 2ème adjointe, Michel BOUÉTARD, Véronique LAUNAY, Sabrina CHOQUET, Morgane QUELVENNEC, Yasmina BOULIL, les conseillers municipaux. Irwin LE BIHAN, conseiller municipal en visio
Absents	Christophe PANNETIER 3ème adjoint, Yann GOVEN, conseiller municipal
Procurations	Christophe PANNETIER à Ronan RIOU et Yann GOVEN à Jean-Yves GOVEN
Secrétaire :	Yasmina BOULIL
Convocation :	09/04/2026

20260422_17	Désignation d'un représentant au SDE35

Monsieur le Maire explique qu'à la suite des élections municipales et suite au mail reçu des services du SDE35, les conseils municipaux doivent désigner un représentant au SDE35 chargé d'élire les délégués qui composeront ensuite le comité syndical pour la durée de la mandature et rappelle dans les grandes lignes les missions du SDE 35.

Monsieur le Maire se propose comme représentant du SDE35.

Après délibération, le conseil municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité ce choix.

A Saint-Péran le 24 avril 2026
Ronan RIOU, Maire

MAIRIE DE SAINT-PERAN (Ille-et-Vilaine)